

Les crédits

Comme nous l'avons mentionné, les Canadiens ont débarqué sur la plage Pachino, en Sicile, le 10 juillet 1943. Après avoir contribué à la conquête de la Sicile, ils ont remonté la péninsule italienne. Ils ont participé à la chute de la célèbre ligne Gustav. Celle-ci s'est effondrée le 11 mai, quatre jours après qu'ils eurent commencé à l'attaquer.

Ils se sont ensuite rendus à la ligne Hitler qu'ils ont percée, le 23 mai, entraînant la mort de 1 000 soldats. Les forces alliées ont pu s'unir, alors, aux forces américaines qui venaient de débarquer à Anzio, au sud de Rome. Pour la première fois, pendant cette campagne, un corps canadien était commandé par un général canadien, le général E.L.M. Burns, qui, par la suite, s'est fait connaître comme commandant des premières forces de maintien de la paix recommandées par le premier ministre Lester B. Pearson.

Remontant la péninsule italienne, les Canadiens ont fait preuve d'une grande détermination et d'une grande habileté au combat. Le 25 août, après cinq jours d'efforts, ils perçaient la ligne Guthic, au sud de Rimini, dernière étape avant d'accéder aux plaines de Lombardie.

En 1945, la campagne d'Italie avait permis de rompre 27 fronts allemands, ce qui a considérablement influé sur l'issue de la guerre. Quelque 92 757 Canadiens ont participé à la campagne d'Italie. Plus de 5 500 d'entre eux ont trouvé la mort, 20 000 ont été blessés et 1 000 ont été faits prisonniers.

Le Canada a mérité trois Croix de Victoria, la plus haute décoration décernée dans le cadre de cette campagne. Les récipiendaires sont le capitaine Paul Triquet, du Royal 22^e Régiment, le major Mahony, du Westminster Regiment, et le soldat E. A. Smokey Smith, des Seaforth Highlanders.

Certes, il est bien de rendre hommage aux Canadiens qui ont participé à la campagne d'Italie, mais il serait également pertinent que tous les partis soient représentés. Cet événement n'a rien de politique, c'est une initiative canadienne, et je félicite le secrétaire et les députés qui se rendent en Italie. Il est non seulement correct, mais tout à fait indiqué, pour les Canadiens, de commémorer la campagne d'Italie.

* * *

• (1015)

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national) propose: Que le projet de loi C-27, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les sociétés par actions, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'assurance-chômage et des lois connexes, soit lu pour la première fois et que l'impression en soit ordonnée.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

PÉTITIONS**L'ORIENTATION SEXUELLE**

M. Ray Speaker (Lethbridge): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de 187 habitants de Lethbridge.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte canadienne des droits et libertés pour y inclure l'expression non définie «orientation sexuelle».

J'ai l'honneur de présenter cette pétition au Parlement.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le président, je demande que toutes les questions soient réservées?

Le président suppléant (M. Kilger): Les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Kilger): J'informe la Chambre que, conformément à l'alinéa 33(2)b), la période consacrée aux initiatives ministérielles sera prolongée de neuf minutes en raison de la déclaration ministérielle.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LES CRÉDITS**JOUR DÉSIGNÉ—LA RECONVERSION DES INDUSTRIES MILITAIRES**

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement pour les délais inacceptables apportés dans la mise au point et l'implantation d'une véritable stratégie de reconversion des industries militaires à des applications civiles, laquelle permettrait de conserver et de créer de nouveaux emplois dans des domaines de haute technologie.

Monsieur le Président, je tiens à rappeler d'entrée de jeu que si l'opposition officielle a senti le besoin aujourd'hui de consacrer la journée qui lui est dédiée à des mécanismes de reconversion industrielle, avec solutions à l'appui, comme le gouvernement le constatera, c'est parce qu'on croit qu'il y a vraiment un sentiment d'urgence. Lorsque je parle d'un sentiment d'urgence, c'est qu'on se rappelle que 10 000 emplois ont été perdus au Québec dans le seul secteur de la production de matériel de défense et dans le secteur de la production des armes et qu'il y en a eu tout autant, même plus, pour le reste du Canada, puisqu'on parle de 47 000 pertes d'emplois depuis 1987.

Malgré la stagnation de ces marchés, malgré l'urgence de la situation, on est en présence d'un gouvernement qui piétine. Un gouvernement qui, malgré des engagements, et on aura l'occa-